

# COMMENT DEVENIR EDUCATEUR DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES ?

## Le métier

Le rôle de l'éducateur est d'éduquer un chien guide correspondant aux besoins et attentes d'une personne déficiente visuelle. Il remet le chien et forme la personne aveugle ou malvoyante à sa « bonne utilisation ». Ce métier est une évolution professionnelle du métier de moniteur.

## Les missions

Eduquer les chiens à l'obéissance et aux techniques de guidage.

Instruire les dossiers de demandes de chiens guides.

Accueillir et former les personnes déficientes visuelles.

Effectuer des remises de chiens guides aux futurs maîtres.

## Comment intégrer la formation ?

10 à 15 places/an



Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat, brevet professionnel...)



Être titulaire de la qualification professionnelle de moniteur de chiens guides d'aveugles (cf. plaquette formation moniteur)



Être envoyé en formation à la demande de l'école employeur



Cliquez sur la carte ou scannez le QR code pour trouver l'école la plus proche de chez vous.

### Qualités recherchées



Sensibilité au handicap visuel  
Sens des relations humaines  
Intérêt pour les chiens  
Disponibilité, mobilité et motivation



Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles  
71 rue de Bagnolet – 75020 PARIS  
federation@chiensguides.fr – 01 44 64 89 89  
SIRET : 377 864 772 000 27

[www.chiensguides.fr](http://www.chiensguides.fr)



## Formation d'éducateur en alternance sur 2 ans

La formation se déroule sur deux ans et alterne des enseignements théoriques et pratiques. A la fin de la formation, l'étudiant obtient le Titre d'éducateur de chiens guides d'aveugles, enregistré au niveau 5 au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP).

### 1ère année



**14 SEMAINES DE THEORIE**  
Formation à la Fédération des Aveugles de France et à l'Association Lyon Centre-Est



**32 SEMAINES DE PRATIQUE**  
Apprentissage avec un tuteur au sein de l'école employeur

### 2ème année

**44 SEMAINES DE PRATIQUE**  
Apprentissage avec un tuteur au sein de l'école employeur



**2 STAGES**  
2 stages d'une semaine dans des écoles de chiens guides labellisées



Obtention du Titre d'éducateur de chiens guides d'aveugles, enregistré au RNCP



## Les contenus et méthodes pédagogiques

La formation mobilise des intervenants et des tuteurs experts dans leur métier, choisis pour leurs compétences reconnues.

**500 heures**  
environ

- **Locomotion et technique de guide**
- **Remise de chiens guides**
- **Accompagnement des équipes**
- **Supervision des pratiques**
- **Transmission des savoirs**
- **Anglais**
- **Communication**

### Infos pratiques



Formation gratuite et rémunérée



Rentrée : Septembre (en général)

Hébergement et transports pris en charge.

**Cours magistraux, mises en situation, cas pratiques, jeux de rôles...**



La formation est organisée par l'AFH2A qui est l'organisme de formation de la FFAC.

**Association de Formation aux métiers du Handicap visuel par l'Aide Animalière**

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 01 01110 01 auprès du préfet de région de Rhône-Alpes  
SIRET : 492 251 624 000 10

AFH2A c/o FFAC – 71 rue de Bagnolet – 75020 PARIS – 01 44 64 89 89 - afh2a@chiensguides.fr

